

Monsieur le Directeur Académique,

La carrière des enseignants, CPE et PsyEN a été modifiée à la rentrée 2017, à la suite de la mise en place des mesures découlant de l'accord PPCR signé en 2015. Le bilan des opérations carrière 2017/18 a laissé beaucoup de collègues sur un constat amer. Si le PPCR permet globalement des avancées, sa mise en œuvre par le ministère a été pour le moins chaotique. L'année passée a été marquée par plusieurs dysfonctionnements : retard de publication des textes et par ricochet retard dans la tenue des CAP, précipitation pour organiser deux campagnes à la classe exceptionnelle, interprétations locales des directives nationales, longue attente avant de connaître les contingents hors-classe... L'année a été particulièrement éprouvante, en premier lieu pour les intéressés, concernés par un avancement, un reclassement, une promotion de grade... La fin de l'année 2017/2018 avait été consacrée à l'avancement à la hors classe. Monsieur le Directeur Académique, pour nous ce dossier n'est pas clos. Les modalités d'accès à la hors-classe 2018 s'appuient sur votre appréciation basée sur des avis d'IEN et un nombre conséquent de collègues ne comprend pas qu'un dernier avis d'inspection élogieux ne donne droit qu'à un avis satisfaisant, au mieux. Nombreux collègues sont très affectés, et le mot n'est pas trop fort, par ce manque de reconnaissance quant à leur travail et l'immuabilité des avis engendre de fortes inquiétudes. Tout ceci est très démobilisateur. Vous invitez, Monsieur le Directeur académique, tous ces collègues à se rapprocher de leur IEN pour avoir des explications. Or, ces derniers ne donnent pas suite aux demandes de rencontre, soit par un refus explicite, soit par une absence de réponse. Plus encore, vous refusez, Monsieur le Directeur Académique, à ces collègues l'information même de l'appréciation que vous leur avez portée et qui détermine pourtant leur classement pour les prochaines campagnes d'accès à la Hors-Classe. Or, n'est-ce pas un traitement inégal par rapport aux enseignants qui ont bénéficié d'un rendez-vous de carrière et qui vont connaître dans les jours qui viennent l'appréciation finale que vous avez émise ? D'autant que l'on peut estimer que dans le cadre d'un rendez-vous de carrière votre appréciation soit plus équitable. La bienveillance n'est

pas un concept qui ne s'applique qu'aux enseignants envers leurs élèves. Le ministère peut aussi en faire preuve dans le cadre de sa GRH. Le SE-UNSA demande que les appréciations données puissent être réévaluées pour les prochains accès.

Nous pouvons d'ailleurs apprécier les propos tenus par notre ministre dans une interview au Nouvel Obs en cette rentrée 2018, où il semble enfin se préoccuper de la carrière des personnels et de leurs conditions de travail : « les enseignants ont besoin d'être soutenus, reconnus et valorisés ». Au menu donc : recrutement ciblé (postes à profil) à hauteur de 10 %, heures supplémentaires, une prime Rep+ conditionnée aux bons résultats des équipes pédagogiques, formation continue sur le temps de travail et la généralisation d'une « Gestion des ressources humaines de proximité », heures supplémentaires...

Pour le SE-Unsa, les idées de Jean-Michel Blanquer pour dynamiser la GRH des enseignants, CPE et PsyEN montrent une vision qui passe à côté des vraies préoccupations des collègues et de l'École. Quid du nombre d'élèves dans la majorité des classes et de la charge de travail toujours plus accrue des personnels ? Les enseignants, CPE et PsyEN ont pourtant beaucoup à dire sur leurs conditions de travail : bâti scolaire parfois vieillissant et inadapté, vétusté des salles de classe, risques psycho-sociaux accrus dûs aux difficultés rencontrés dans l'exercice du métier, fins de carrière difficiles, absence de réelle médecine de prévention... Ce n'est pas la fusion programmée des CHSCT et des CT (Commissions hygiène sécurité et conditions de travail et Comités techniques) qui permettra une meilleure prise en compte de difficultés rencontrées quotidiennement. Un ministre pourtant « pragmatique » devrait en avoir conscience. Pour le SE-Unsa, les conditions de la méfiance sont réunies. Ce gouvernement est en passe de rater l'essentiel en éducation : l'adhésion des enseignants pourtant toujours prêts à se mobiliser pour la réussite de leurs élèves.

C'est pourquoi le SE-UNSA sera force de proposition dans les discussions autour des questions de carrière qui auront lieu dans le cadre de l'agenda social pour l'amélioration des conditions d'emploi et de carrière de l'ensemble des personnels tout en restant vigilant.

Les élues du SE-UNSA

Céline Gravellier

Marianne Favier

Cédrine Sancier